Ville de Trégueux
Côtes d'Armor - Bretagne
1, rue de la République
B.P. 37 - 22950 Trégueux

Trégueux, le 12 mars 2015

Secrétariat général
affaire suivie par :
Odile Crevola
02 96 71 31 48

M. Yannick Botrel
Sénateur des Côtes d'Armor
15 rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06

Monsieur le Sénateur,

Par un courrier du 5 mars, M. Philippe Kaltenbach, sénateur des Hauts-de-Seine, m'avertissait que votre groupe politique allait examiner une proposition de loi visant à interdire l'utilisation des machines à voter pour les élections générales.

Je souhaite vous alerter sur la partialité de l'exposé des motifs et sur le caractère extrêmement théorique des critiques formulées à l'encontre des machines à voter dans cette proposition de loi. Je ne peux certes que défendre le modèle que nous connaissons ici à Trégueux, mais il me paraît important d'attirer votre attention sur le fait qu'il nous donne entière satisfaction et que tout retour en arrière nous paraîtrait infondé et pour le dire simplement, dommage.

Les machines à voter nous ont apporté une fiabilité sans précédent dans le déroulement des opérations de vote. Quelle commune peut aujourd'hui se targuer d'un dépouillement rapide, sans erreur, sans pression, sans écarts entre le nombre d'émargement et le nombre de bulletins ? Aucune pourrait-on penser... Et bien si : la notre ! Et ce, grâce aux machines à voter.

Vous trouverez ci-joint copie de la lettre que j'ai adressé à M. Kaltenbach. J'espère trouver auprès de vous un relais pour défendre notre point de vue de terrain. D'autres vous parleraient certainement mieux que moi des questions de code source, de paramétrage ou de propriété intellectuelle. Mais je peux vous affirmer que d'après notre expérience, l'utilisation des machines représente un réel progrès démocratique.

Je vous invite à venir le constater sur le terrain, lors des élections départementales, en nous rendant visite à Trégueux le 22 ou 29 mars.

Je vous remercie par avance de bien vouloir représenter le point de vue d'une commune concernée de près par cette proposition de loi, et vous prie de recevoir, monsieur le sénateur, mes respectueuses salutations.

MAIRIE DE TREGUEUX (Côtes-d'Armor) 22

Le Maire de Trégueux,
Christine Métois

Pièce jointe : copie du courrier transmis à M. Kaltenbach, sénateur des Hauts-de-Seine